

Samedi 10 décembre : formation aux premiers secours si suffisamment de participants

1^{er} Mai 2017 : fête des 4 bans

Informations diverses

Rappel listes électorales : les nouveaux habitants peuvent s'inscrire en mairie sur la liste électorale jusqu'au 31/12/2016 à 11h. Les personnes qui ne remplissent plus les conditions pour être maintenues sur les listes ont été radiées par la commission chargée de la révision et ont été invitées à s'inscrire à leur nouveau domicile.

Elections 2017 : 23 avril et 7 mai pour les présidentielles, 11 et 18 juin pour les législatives. Les bureaux de vote seront ouverts jusqu'à 19h.

Formation aux premiers secours: cette formation est organisée par le corps local des sapeurs-pompiers. La journée aura lieu le samedi 10 Décembre prochain de 8h à 17h (pause déjeuner 1h) ; le tarif est de 20 € par personne. La formation sera assurée si un groupe est composé au minimum de 6 personnes limité à 10. Les inscriptions s'effectueront en mairie jusqu'au jeudi 8 Décembre.

Consommation éclairage public : suite au changement des ampoules des candélabres au lotissement des Violettes, la consommation électrique a fortement diminué.

Voirie : La Taillerie et la rue des Violettes sont restées propriétés privées ; il convient d'entamer une procédure afin de les incorporer au domaine public.

Cimetière : M. Marcel CHRISTOPHE, nommé responsable par arrêté depuis Octobre 2001, cède sa place à M. Guy PIEKAREK et Patrick DROUOT.

DEFI « Familles à Energie Positive » : Dans le cadre de la démarche Territoire à Energie Positive (TEPos), le pays Terres de Lorraine et l'Espace Info Energie lancent le DEFI « Familles à Energie Positive » qui vise à mobiliser des familles (foyers au sens large) autour d'un DEFI collectif : réaliser 8 % d'économies d'énergie et d'eau sur la période pour chaque famille qui s'engage par de simples écogestes du quotidien sans investissement. Le défi démarre à partir du 1^{er} décembre et s'arrête au 30 avril 2017. Un accompagnement, des outils, des événements, des concours avec lots seront proposés aux familles participantes. Cette action s'appuie sur des relais de mobilisation afin de constituer des équipes (5 à 10 familles) et les communes. Pour en savoir plus sur le défi « Familles à Energie Positive » et s'inscrire : www.familles-a-energie-positive.fr

N° de téléphone de la mairie : vous l'avez sans doute remarqué. le n° de téléphone pour joindre la mairie ne

9 conseillers municipaux sont présents.

M.GRAND-PERRET est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour est consacré aux différentes délibérations et aux questions diverses.



Déli

1. Tarif

Le cor
l'unan
l'eau id
dit 1,4
forfait c

2. Cess 2016-2

Le con
stère |
forestie
parcelle
commu

